



## Inspé de l'académie de Créteil

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation



### DU 4EAC

Expérience Esthétique et Éducation Artistique & Culturelle :  
Approche éthique et écologique



Mention MEEF 4

Pratiques et ingénierie de la formation :  
développer ses compétences en formation

<http://inspe.u-pec.fr>

 Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation  
Inspé de l'académie de Créteil UPEC

 Inspé de l'académie de Créteil

 @inspe\_creteil

# Pratiques et ingénierie de la formation : développer ses compétences en formation DU 4EAC

**Durée de la formation** 1 an (Diplôme d'université)

**Lieux de formation** Île-de-France - académie de Créteil : structures culturelles partenaires pour les quatre périodes de formation en présentiel

**Niveau de recrutement** Bac+3 ou équivalent  
Possibilité d'intégrer la formation après une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

**Niveau de sortie** Bac+4 ; accès possible au Master 2 Art'Enact

**Modalité de recrutement** Sur dossier ou entretien

**Modalité de formation** Semi-présentiel. 60h en présentiel et 60h en distanciel

**Modalité d'inscription** Formation initiale (FI) / formation continue (FC) / reprise d'études

*«Aucun des grands défis auxquels est confrontée l'humanité ne peut être relevé comme il convient si ses dimensions culturelles sont ignorées ». « La dignité de l'homme exige la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix ... », Conférence générale de l'UNESCO, 1999.*

*«On constate un manque de médiation et de créativité partout, et dans les écoles en particulier», Yehudi Menuhin*

*«L'EAC donne aux élèves les moyens de développer leur intelligence émotionnelle, leur créativité et leur esprit critique. Elle améliore leur bien-être et leurs résultats scolaires. A l'échelle de toute une société, elle favorise l'ouverture aux autres et le respect de la diversité.», Audrey Azoulay, DG de l'UNESCO, Conférence mondiale sur l'EAC d'Abu Dhabi, 2024.*



## PRÉSENTATION

Ce DU envisage l'éducation artistique et culturelle comme une éducation aux arts et par les arts :

- Une éducation par l'expérience sensible qui privilégie les pratiques scéniques pour contribuer aux apprentissages, au bien-être des élèves (empathie, créativité, dialogue interculturel) et au développement d'une école inclusive ;
- une éducation ancrée dans les territoires, autour notamment de partenariats co-construits dans une démarche collaborative et coopérative ;
- une éducation au fait de la recherche dans ses différents champs théoriques (sciences de l'éducation et de la formation, sciences du langage, sociologie, esthétique et sciences et technologie des arts, philosophie, neurosciences affectives et sociales, ...) ouverte à l'international.

Il répond à un besoin de formation des acteurs et actrices de l'éducation artistique et culturelle : services de l'état, collectivités territoriales et structures culturelles ; artistes et enseignant.es du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré général, technologique et professionnel ; médiateurs et médiatrices ; éducateurs et éducatrices.

Il est ouvert aux questionnements sur l'éducation d'aujourd'hui et de demain.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES CONFORMÉMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE (RNCP)

### Activités mises en place :

- Modules 1 et 4 : ateliers de pratiques artistiques réflexifs basés sur l'expérience esthétique, la créativité et la rencontre avec des artistes et des professionnels, centrés sur la présence à soi, aux autres et à l'environnement.
- Modules 2 et 5 : participation aux séminaires, journées d'étude de laboratoires de recherche partenaires, intervention dans les forums et appropriation d'articles scientifiques.
- Modules 3 et 6 : concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'EAC.

### Compétences visées

- Modules 1 et 4 : développer la créativité et la capacité à concevoir, animer et analyser des actions de formation auprès de publics scolaires mettant au cœur des démarches des pratiques artistiques engageant le corps et les émotions, attentives à la diversité des élèves, à l'empathie et à la bienveillance.
- Modules 2 et 5 : s'appropriier les cadres théoriques et les recherches en EAC pour concevoir son projet ; analyser et qualifier des besoins de formation.
- Module 3 et 6 : coconcevoir, mettre en œuvre et évaluer des parcours d'EAC transdisciplinaires, in-disciplinaires, interdisciplinaires et collaboratifs, s'appuyant sur les arts de la scène.

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Spécialisation dans la formation et la transmission aux acteurs de l'EAC ;
- conception et mise en œuvre de projets artistiques et culturels en partenariat ;
- complément à d'autres formations universitaires de la région académique sur la médiation culturelle, les inégalités scolaires et sociales, l'écriture et les pratiques muséales.

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Coconstruire une culture partagée de l'EAC, entendue comme une éducation aux arts et par les arts, pour des acteurs et actrices d'horizons différents ;
- Partager une éthique de l'éducation artistique et culturelle, autour notamment des articles de la Charte de l'EAC ;
- Être capable de se situer dans les différentes approches théoriques de l'EAC et de s'inscrire dans une démarche de recherche-action ou de recherche-création ;
- Découvrir et partager des pratiques artistiques, les développer ou les approfondir en les ancrant dans les problématiques des territoires.



## PUBLICS VISÉS

- Acteurs et actrices de l'éducation artistique et culturelle : artistes, enseignant.es, médiateurs et médiatrices culturel.les, ainsi que tout personnel de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture, fonctionnaires des collectivités territoriales, responsables des publics des structures culturelles, acteurs et actrices du champ social mettant en œuvre des politiques EAC, notamment partenariales.
- Spécialisation pour des titulaires de Masters « médiation culturelle » ou de licences professionnelles en lien avec l'encadrement d'ateliers artistiques.
- Spécialisation pour les titulaires du CAFFA et du CAFIPEMF, ou pour des personnes souhaitant préparer ces certifications.
- Enseignant et enseignantes souhaitant devenir « référent culture » dans leur établissement, professeur.e relais dans une structure culturelle.



Ont participé au DU 4EAC depuis 2021 :

- Des enseignant.es : (par ordre alphabétique de leurs disciplines) d'arts plastiques, de biotechnologie, de documentation, d'éducation musicale, d'histoire-géographie, de langues vivantes, de lettres, de mathématiques, de technologie, exerçant dans des collèges ou des lycées des académies de Créteil, Paris, Clermont Ferrand, Nantes, Toulouse, Versailles ; des professeur.es des écoles ; une éducatrice de rue.
- Des artistes, danseuses, comédien.nes, dramaturge, marionnettiste, metteur en scène, musicien.nes, slameuse ; ingénieurs du son, médiateurs culturels dans des associations.
- Les équipes de l'Académie Fratellini (Saint-Denis), du Centre National de la Danse de Pantin, de la MC93 de Bobigny, du Musée du Quai Branly, de l'Opéra Comique, de la Philharmonie de Paris, du Théâtre de la Cité universitaire internationale, du Théâtre de La Commune d'Aubervilliers (CDN), du Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis (CDN), du Théâtre de la Tempête de la Cartoucherie de Vincennes, du Théâtre L'Échangeur de Bagnolet.

## CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

3 modules interdépendants à chaque semestre.

	Modules	Unités d'enseignement (UE)	Heures étudiants
SEMESTRE 1	Module 1	Pratiques artistiques. Danse et voix.	15h en présentiel
	Module 2	Connaissances institutionnelles et recherche. Forums et séminaire.	3h présentiel 15h distanciel
	Module 3	Co-construire et mettre en œuvre un projet collaboratif d'EAC.	12h en présentiel 18h en distanciel
SEMESTRE 2	Module 4	Pratiques artistiques. Petites formes théâtrales.	9h en présentiel
	Module 5	Connaissances institutionnelles et recherche. Forums et séminaire.	6h en présentiel 12h en distanciel
	Module 6	Co-construire et mettre en œuvre un projet collaboratif et coopératif d'EAC. Mise en œuvre et évaluation.	15h en présentiel 15h en distanciel comprenant un accompagnement spécifique à chaque projet

## SPÉCIFICITÉS

**Formation hybride** : 60 heures en présentiel et 60 heures en distanciel, comprenant un accompagnement des projets (conception, mise en œuvre, évaluation).

**Outils pédagogiques** : ateliers, plateforme numérique, suivi individualisé des projets, tutorat collectif et individuel, séminaires et forums.

## CALENDRIER PÉDAGOGIQUE

4 moments en présentiel au début des vacances scolaires.

En 2026-2027 : 3 jours à l'automne (17, 19 et 21 octobre), 3 jours en hiver (6, 8 et 9 février), 3 jours au printemps (3, 5 et 6 avril), le 26 juin et un grand rassemblement le 27 juin 2027\*.

\*sous réserve des disponibilités des structures culturelles.

Des rendez-vous une demi-journée par mois en distanciel, de novembre à juin, et un accompagnement des projets.

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Évaluation en contrôle continu (janvier 2027 et juin/juillet 2027) par validation d'acquis de compétences.

Session 2 en septembre 2027.

# CANDIDATURE ET ADMISSION

Informations et calendrier sur <http://inspe.u-pec.fr>

Ouverture des candidatures du 25 février au 6 octobre 2026 en envoyant une lettre de motivation et un CV à [benoit.dumeny@u-pec.fr](mailto:benoit.dumeny@u-pec.fr) et [rachel.roguin-druart@u-pec.fr](mailto:rachel.roguin-druart@u-pec.fr).

Ce parcours est ouvert à toute personne justifiant :

- d'un Bac+3, d'une équivalence pour les détenteurs d'un diplôme étranger ou d'un diplôme d'état pour les artistes;
- d'une expérience d'enseignement ou d'une expérience professionnelle artistique ou de médiation culturelle (expériences qualitatives évaluées en commission lors de la candidature).

Les candidats non titulaires d'un Bac+3 peuvent faire une demande de validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP) permettant d'accéder à la formation (dossier accessible à l'inscription).

Pour plus d'informations, contacter :

[benoit.dumeny@u-pec.fr](mailto:benoit.dumeny@u-pec.fr) et [rachel.roguin-druart@u-pec.fr](mailto:rachel.roguin-druart@u-pec.fr)

## Il est possible de bénéficier d'une prise en charge financière.

Les modalités diffèrent selon les statuts (intermittents, artistes, auteurs, salariés, autoentrepreneurs, indépendants, demandeurs d'emploi, etc.).

Les enseignants du premier degré doivent effectuer leur demande de mobilisation du CPF auprès de la DSDEN.

Les enseignants du second degré doivent adresser leur demande à l'école académique de formation continue de leur académie (EAFC). Les calendriers et les critères d'acceptation varient selon les académies.

EAFC de  
l'académie  
de Créteil





## CONTACTS

### Responsables pédagogiques

- Benoît Dumény (Inspé de l'académie de Créteil-UPEC)  
*benoit.dumeny@u-pec.fr*
- Rachel Roguin (Inspé de l'académie de Créteil-UPEC)  
*rachel.roguin-druart@u-pec.fr*

### Responsable de la mention 4

Caroline Viriot-Goeldel (Laboratoire Circeft-Escol,  
Inspé de l'académie de Créteil-UPEC)  
*caroline.viriot-goeldel@u-pec.fr*

### Secrétariat

Nathalie Cherifi

Tél. 01 49 56 37 44

*master-meef4@u-pec.fr* ou *du-meef4@u-pec.fr*

### Scolarité

Tél. 01 49 56 37 37

*scol-inspe@u-pec.fr*